

DU VENDREDI 26 JUILLET 2019

Date de la convocation : 22 JUILLET 2019

Date d'affichage : 5 AOÛT 2019

Nombre de membres

En exercice : 12

Présents : 4

Votants : 5

L'an deux mil dix-neuf,

Le vendredi vingt-six juillet à dix-neuf heures trente minutes ;

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LAROYE, Maire, en suite de convocation en date du 22 juillet 2019 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM. Jean-Michel LAROYE, Eddy ROLIN, Philippe BLERVAQUE, Julien NOËL

Absents-excusés : MM. Roland WILLEMS, Thierry HENNION, Christophe COLSON, Mmes Catherine GOEDGEBUER, Marie SAILLY, Céline ARNOULT DE ALMEIDA, Sophie ROOSES, Caroline TIESSET.

Procuration de M. Roland WILLEMS à M. Jean-Michel LAROYE.

Le quorum n'étant pas atteint, conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal sera convoqué dans un délai de trois jours francs. Il se réunira le mardi 30 juillet 2019 à 19h30.

Pour le Maire empêché,

L'adjoint

Eddy ROLIN

